



Rejoignez
le Cercle des Mécènes
du musée
des impressionnistes
Giverny





Le mot du Président du Cercle des Mécènes

« Le Cercle des Mécènes, que j'ai l'honneur de présider, rassemble des entreprises et des particuliers qui ont généreusement décidé d'apporter leur contribution au développement du musée des impressionnistes Giverny. Grâce à leur soutien, nous avons notamment pu acquérir plusieurs œuvres, et en particulier ce merveilleux paysage de Pierre Bonnard, *La Seine à Vernon*. Mais le Cercle des Mécènes, c'est avant tout un espace de rencontres en petit comité autour de visites privées et de dîners conviviaux. Notre objectif est de créer une ambiance chaleureuse permettant à nos mécènes de se retrouver et de s'attacher toujours plus à ces lieux enchanteurs incarnés par notre musée et son jardin. Bien entendu, le mécénat offre à nos contributeurs toute une palette d'avantages qui sont décrits dans la présente brochure. Les mécènes du musée des impressionnistes forment une "famille" qui s'agrandit sans cesse, et permet à notre musée de s'afficher comme un lieu d'exception entre la Normandie et Paris. Soyez nombreux à nous rejoindre. »

Alain Missoffe
Président du Cercle des Mécènes
du musée des impressionnistes Giverny



Depuis plusieurs années, grâce au Cercle des Mécènes, le musée des impressionnistes Giverny s'entoure de passionnés d'art attachés au territoire normand et à la promotion de sa culture afin de développer :

> **sa politique d'acquisitions d'œuvres**

Dernières œuvres acquises grâce à la générosité du Cercle des Mécènes : Eugène Boudin, *Deauville, le bassin* (1884), Alexandre Charpentier, *Maximilien Luce au chevalet* (1891).
Prochaines acquisitions phares pour 2021 : deux œuvres de l'artiste contemporaine Eva Jospin, qui seront installées dans le jardin du musée.
Des campagnes de mécénat participatif sont également organisées pour l'acquisition d'œuvres, qui permettent d'enrichir la collection du musée, comme en 2019 avec *La Seine à Vernon* de Pierre Bonnard (1915).

> **ses expositions**

Programmation 2021 : *Côté jardin : de Monet à Bonnard* (1^{er} avril-1^{er} novembre) et *Carte blanche à Eva Jospin* (15 novembre 2021-16 janvier 2022).
Voir la programmation pages 10 et 11.

> **ses actions culturelles**

Ateliers enfants, visites scolaires, visites guidées des expositions, du jardin...

> **sa programmation (événements, activités)**

Conférences, concerts, cinéma en plein air, après-midis juniors, weekend littéraire, événements thématiques...

> **et bien d'autres projets**

Fleurissement et aménagement du jardin sur 2,5 hectares, restauration d'œuvres de la collection du musée, reconstitution 3D et projets numériques, accessibilité, etc.

En apportant votre soutien sous la forme d'un mécénat numéraire, en compétences ou en nature, vous adhérez au Cercle des Mécènes du musée des impressionnistes Giverny. En tant que membre actif, différents avantages et contreparties vous seront proposés en fonction de votre niveau d'adhésion.

Le mécénat au musée des impressionnistes Giverny

Le mécénat se définit comme « le soutien matériel apporté, sans contrepartie directe de la part du bénéficiaire, à une œuvre ou à une personne pour l'exercice d'activités présentant un intérêt général ».

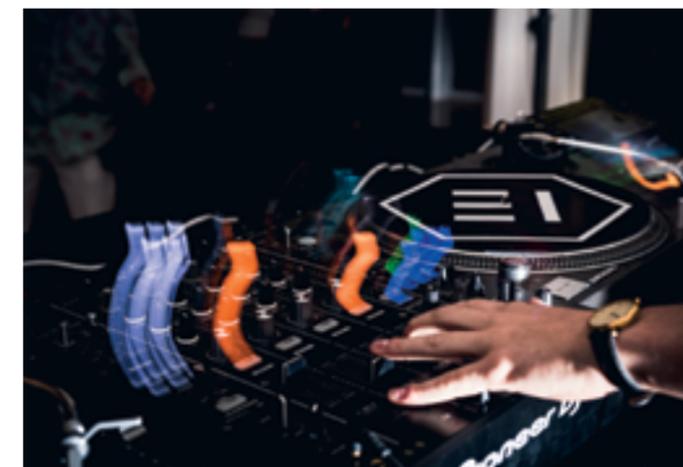
Il se traduit par le versement d'un don à un organisme pour soutenir une œuvre majeure ou un projet de grande ampleur, qui peut prendre différentes formes :

- > mécénat numéraire (don financier)
- > mécénat en compétences (mise à disposition de moyens humains et / ou matériel de l'entreprise sur son temps d'activité)
- > mécénat en nature (don de biens, produits, marchandises, prestations)

Le musée des impressionnistes Giverny est éligible au mécénat déductible : le don ouvre droit, pour les donateurs (entreprises et particuliers), à certains avantages fiscaux pour les mécènes domiciliés en France.



Rejoignez le Cercle des Mécènes du musée des impressionnistes Giverny



Soirée électro au musée, octobre 2019



Concert de Gautier Capuçon dans la prairie du musée, septembre 2020



Des relations publiques de qualité

- › Invitations aux vernissages, valables pour 2 pers.
- › Des événements « Cercle des Mécènes » tout au long de l'année
- › Mise à disposition de l'auditorium pour vos séminaires et réunions d'entreprise, dans un cadre propice à la fois au travail et à la détente*
- › La privatisation du musée le temps d'une soirée avec vos invités, dans un environnement exceptionnel, original et authentique*

* Frais de bouche en supplément

(café d'accueil, déjeuner, goûter gourmand, dîner et cocktail proposés par La Brasserie des Artistes, restaurant du musée).



Quels sont vos avantages en tant que mécène ?

Les contreparties

Votre action de mécénat vous permet d'obtenir des avantages exclusifs. Véritable outil de communication original et valorisant, votre engagement vous permet d'associer votre image à celle du musée. En tant que mécène, vous avez la possibilité de bénéficier de laissez-passer, à offrir à vos clients ou collaborateurs. En outre, un accès privilégié au musée vous est offert sous forme de visites, d'événements de relations publiques ou même de privatisation des lieux pour vos événements professionnels.

Ces contreparties institutionnelles sont encadrées par la Loi Aillagon : elles doivent présenter une disproportion marquée avec le montant du don, dans la limite de 25 % de ce montant.

Une forte visibilité auprès d'un large public

Avec la mention du nom ou du logo du mécène sur :

- › la signalétique des expositions
- › la page internet « Cercle des Mécènes »
- › les supports de communication liés au projet soutenu (mécénat supérieur ou égal à 15 000 €)
- › une préface rédigée par le mécène dans chacun des catalogues d'expositions (mécénat supérieur ou égal à 30 000 €)

Une valorisation de l'opération auprès de vos collaborateurs et clients

- › la mise à disposition d'un kit de communication pour mettre en valeur votre engagement de mécénat avec le musée sur vos supports institutionnels
- › les catalogues des expositions
- › les affiches des expositions

Des visites privilégiées

- › des laissez-passer gratuits et prioritaires, valables pour 2 pers.
- › des visites guidées (sur les heures d'ouverture du musée)
- › des visites privées (sur les heures de fermeture du musée)

Giuseppe Penone (né en 1947), *Fils d'eau*, 1998. Collection Claudine et Jean-Marc Salomon, France, en dépôt au musée des impressionnistes Giverny, 2020. MDIG D 2020.3



L'avantage fiscal lié au mécénat

Votre don donne lieu à l'émission d'un reçu fiscal, à transmettre avec votre déclaration d'impôts à l'administration fiscale.

Pour les entreprises

fiscalement domiciliées en France (article 238 bis du Code Général des Impôts), la réduction d'impôt est égale :

› à 60 % du montant du don effectué en numéraire, en compétences ou en nature jusqu'à 2 millions d'euros de dons annuels

› à 40 % du montant du don effectué en numéraire, en compétences ou en nature au-delà de 2 millions d'euros de dons annuels

Le plafond annuel des dons ouvrant droit à l'avantage fiscal est de 20 000 € ou de 0,5 % du chiffre d'affaires (HT), lorsque ce dernier montant est plus élevé. En cas de dépassement de ce plafond, il est possible de reporter l'excédent de réduction d'impôt au titre des cinq exercices suivants.

Exemple selon le niveau d'adhésion :

Montant du don (net de taxes)	3 000 €	6 000 €	15 000 €	30 000 €
Réduction de l'impôt sur les sociétés (60 %)	1 800 €	3 600 €	9 000 €	18 000 €
Montant des contreparties (limité à 25 %)	750 €	1 500 €	3 750 €	7 500 €
Coût total réel du mécénat pour votre entreprise	450 €	900 €	2 250 €	4 500 €

Pour une entreprise, le coût total réel d'un mécénat initial de 3 000 € est de 450 €.



Pour les particuliers

fiscalement domiciliés en France (article 200 du Code Général des Impôts), la réduction d'impôt est égale à 66 % des sommes versées, retenues dans la limite annuelle de 20 % du revenu imposable.

Exemple selon le niveau d'adhésion :

Montant du don	100 €	500 €	1 000 €	3 000 €
Réduction de l'impôt sur les revenus (66 %)	66 €	330 €	660 €	1 800 €
Montant des contreparties (limité à 25 % et plafonné à 65 €)	25 €	125 €	250 €	750 €
Coût total réel de votre don	9 €	45 €	90 €	450 €

Pour un particulier, le coût total réel d'un don initial de 100 € est de 9 €.



Camille Pissarro, *Garden and Henhouse at Octave Mirbeau's, Les Damps*, 1892 / Huile sur toile, 73,3 x 92 cm
© Potsdam, Museum Barberini



Maurice Denis, *Le Bain en plein air*, 1904 / Huile sur carton parqué, 61,5 x 51 cm, Collection particulière, par l'intermédiaire de la galerie Berès, Paris © Galerie Berès

Côté jardin: de Monet à Bonnard

1^{er} avril-1^{er} novembre 2021

L'exposition rassemblera une centaine de peintures, de dessins et d'estampes afin d'illustrer la représentation du jardin par les peintres impressionnistes et nabis, et s'attachera à révéler, de manière assez inédite, une sensibilité face au jardin, entre émotion personnelle et réclusion.

Commissariat: Cyrille Sciamia, directeur général du musée des impressionnistes Giverny, et Mathias Chivot, spécialiste des Nabis et auteur du catalogue raisonné d'Édouard Vuillard

Le parcours sera thématique et chronologique, proposant des sections sur l'espace, les silences, les jeux, le jardin luxuriant, le jardin clos et le retour à l'impressionnisme.

Cette exposition est organisée avec le soutien exceptionnel du musée d'Orsay.



Claude Monet, *Nymphéas avec rameaux de saule*, 1916-1919 / Huile sur toile, 160 x 180 cm, Paris, lycée Claude Monet, © Paris, lycée Claude Monet
Photo : Jean-Charles Louiset

La programmation 2021

Véritable écrin pour les expositions qui y sont présentées, le musée des impressionnistes rend hommage à la nature, si chère aux peintres impressionnistes, à travers une architecture totalement intégrée dans le paysage de la vallée de la Seine. Au gré des expositions et des saisons, découvrez les chefs-d'œuvre des maîtres de l'impressionnisme, Pierre Bonnard, Claude Monet, Auguste Renoir... dans un lieu historique.

Carte blanche à Eva Jospin

15 novembre 2021-16 janvier 2022

En 2021, deux œuvres de l'artiste Eva Jospin viendront enrichir la collection du musée et seront installées dans le jardin. En parallèle à cette commande, Eva Jospin aura carte blanche dans nos collections pour proposer une exposition autour d'une thématique liant la sensibilité végétale de cette artiste et les œuvres du musée.



Eva Jospin, *Maquette de l'œuvre*
© musée des impressionnistes Giverny

Les chiffres-clés et l'organigramme

- › en **2009**, ouverture du musée des impressionnismes Giverny, établissement public de coopération culturelle, piloté par 4 collectivités territoriales normandes et le musée d'Orsay comme partenaire scientifique
- › en **2016**, première campagne de financement participatif menée par le musée des impressionnismes Giverny pour acquérir un ensemble de panneaux décoratifs de **Gustave Caillebotte : Parterre de marguerites (vers 1893)**. L'opération a mobilisé **720** donateurs passionnés, particuliers, associations, entreprises, mécènes institutionnels et la Société des Amis du musée.
- › en **2019**, à l'occasion des 10 ans du musée, lancement d'une nouvelle campagne de financement participatif pour faire revenir **La Seine à Vernon (1915) de Pierre Bonnard**, tout près de son lieu de création. Grâce à **340** donateurs, cette œuvre emblématique a également pu rejoindre la collection du musée.
- › Aujourd'hui **1^{er} musée des Beaux-Arts en Normandie** avec une moyenne de **190 000** visiteurs par an
- › Plus de **2 millions** de visiteurs accueillis depuis 2009
- › **1000 m²** d'espaces d'exposition répartis dans un bâtiment créé par l'architecte Philippe Robert
- › **2 à 3 expositions temporaires par an**, itinérantes ou non dans les plus grandes villes européennes
- › **220 œuvres** et dépôts inventoriés dans la collection permanente
- › 1 auditorium de 185 places
- › 1 restaurant, 1 librairie/boutique
- › 1 jardin, véritable hymne à la couleur et classé « jardin remarquable »
- › 1 équipe de 29 permanents et 20 saisonniers

Un Conseil d'administration et un Conseil scientifique aident aux grandes orientations administratives, financières et culturelles de l'établissement.

Vos interlocuteurs pour le Cercle des Mécènes



Président du Conseil d'Administration :
Sébastien Lecornu, Ministre des Outre-mer

Directeur général du musée des impressionnismes Giverny :
Cyrille Sciamia, conservateur en chef du patrimoine

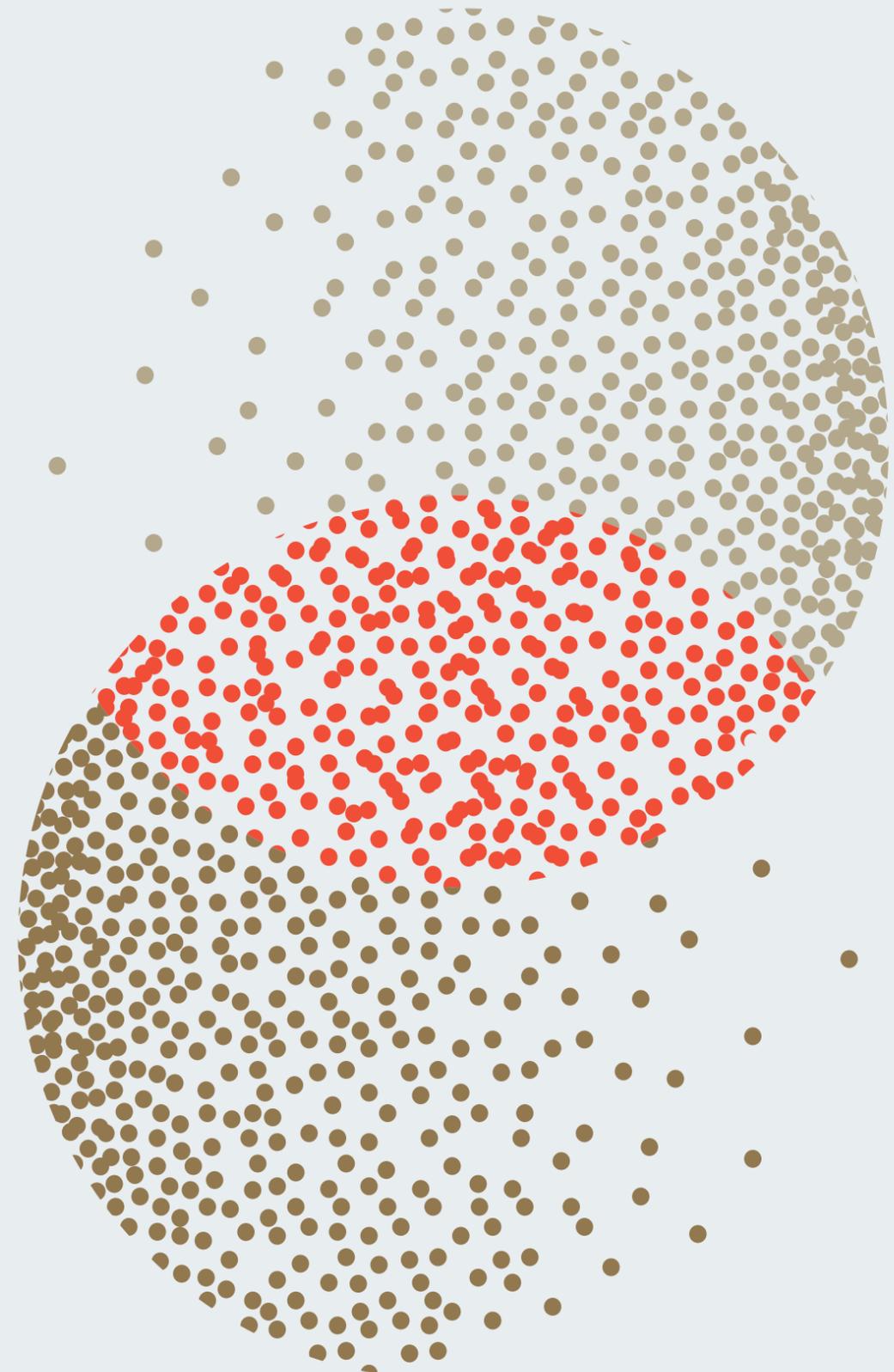
Président du Cercle des Mécènes : **Alain Missoffe**,
Directeur général de Klesia Asset Management

Responsable de la communication et des actions culturelles : Géraldine Brilhaut

Chargée de mécénat et relations entreprises :
Charlène Potier



Cercle des
Mécènes du Musée
des Impressionnismes
GIVERNY





Adhésion au Cercle des Mécènes



Mécénat d'entreprise

ou

Donateur individuel

Nom de la société :

Civilité, Prénom, NOM :

Nom et prénom du dirigeant :

Adresse :

Secteur d'activité :

Téléphone :

Siret N° :

E-mail :

Code APE N° :

TVA intracommunautaire N° :

Adresse :

Représentée par :

Fonction :

Téléphone :

E-mail :

souhaite adhérer au Cercle des Mécènes du musée des impressionnistes Giverny pour l'année 2021 pour le projet suivant (un au choix) :

Expositions

Acquisitions d'œuvres

Médiation, accessibilité

Programmation et événements

Jardin du musée

Autre, préciser :

à hauteur de (montant du don) : € réparti sur an(s).

Nature du don :

Chèque, à l'ordre de l'agent comptable du MDIG

Virement bancaire

Trésor Public – Evreux. IBAN : FR76 1007 1270 0000 0020 0030 620 — BIC : TRPUFRP1

Autre, précisez la nature de la prestation :

En contrepartie de ce mécénat :

Le mécène souhaite bénéficier d'une visibilité

Le mécène souhaite bénéficier de contreparties

Une convention, une facture et un reçu fiscal correspondant au montant de votre don seront émis par le musée.

Date : Nom du signataire :

Signature (et cachet de l'entreprise le cas échéant) :

Nous vous remercions de bien vouloir retourner ce formulaire complété et signé par email à l'adresse mecenat@mdig.fr ou par courrier à l'adresse suivante : Cercle des Mécènes, Musée des impressionnistes Giverny, 99 rue Claude Monet, 27620 Giverny.



Ils nous soutiennent déjà



Crédits photographiques :

© F. Guillemin, pages 1, 2, 3
© A. Papa, pages 4, 5 (bas gauche), 7
© A. Guilhem, pages 5 (bas droite), 6
© Laurent Lachèvre, page 8
© J.-C. Louiset, page 14
© Musée des impressionnistes Giverny, pages 9 et 15

Imprimé en Normandie sur du papier 100 % recyclé.

Légende de la photographie ci-dessus : Visite du Cercle des Mécènes à la maison de Pierre Bonnard, Vernonnet, août 2020

Engagez-vous !

Nous sommes à votre disposition

Alain Missoffe

Président du Cercle des Mécènes
du musée des impressionnistes Giverny
mecenat@mdig.fr

Charlène Potier

Chargée de mécénat
et relations entreprises
c.potier@mdig.fr
02 32 51 45 02

Musée des impressionnistes Giverny

99, rue Claude Monet
27620 Giverny
02 32 51 94 65
contact@mdig.fr

Le musée est ouvert

du 1^{er} avril 2021 au 16 janvier 2022
de 10h à 18h*
* Consultez notre site web
pour connaître la programmation
et les jours d'ouverture

Accès

En voiture, entre Paris et Rouen A13,
sortie Vernon
En train Paris Saint-Lazare / Rouen,
gare Vernon-Giverny
Puis navettes, taxis ou vélos à la gare

mdig.fr

